

LES PETITS-DÉJEUNERS DE LA FACULTÉ DE DROIT

Les rendez-vous des professionnels du droit
(nouveau format de formation continue)
Chaque premier jeudi du mois, de 8h30 à 10h30.

Tarifs

- Un petit-déjeuner : 100 €
- Deux petits-déjeuners : 175 €*
- Trois petits-déjeuners : 250 €*
- Quatre petits-déjeuners : 325 €*

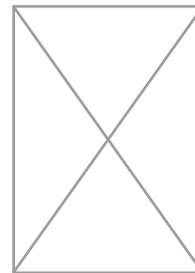
Le tarif d'inscription de chaque petit-déjeuner supplémentaire à partir du quatrième est de 75 €*.



Calendrier des petits-déjeuners

- Jeudi 5 octobre 2017 : **Actualités du droit commun des biens et de la copropriété des immeubles bâtis**
- Jeudi 9 novembre 2017 : **Incidence de la réforme du droit des obligations et de la future réforme de la responsabilité sur l'assurance**
- Jeudi 7 décembre 2017 : **Anticiper contractuellement un différend**
- Jeudi 11 janvier 2018 : **Actualités fiscales : lois de finances et actualité jurisprudentielle**
- Jeudi 1^{er} février 2018 : **La réforme de la Cour de cassation : quelles incidences sur le contentieux au fond ?**
- Jeudi 1^{er} mars 2018 : **Actualités du droit des sociétés**
- Jeudi 5 avril 2018 : **Points d'actualité en droit des entreprises en difficulté**
- Jeudi 3 mai 2018 : **Actualités de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**
- Jeudi 7 juin 2018 : **Actualités du droit pénal**

* Ces tarifs s'appliquent pour une même personne s'inscrivant à plusieurs petits-déjeuners ou à plusieurs personnes relevant d'une même structure s'inscrivant à un petit-déjeuner (identique ou différent).



Bulletin d'inscription - à retourner 15 jours avant la date du/des petit(s)-déjeuner(s) sélectionné(s)

Prénom & Nom.....

Société.....

Numero SIRET

Adresse.....

Tél : Courriel

Inscription pour :

- Un petit-déjeuner - 100 €
- Deux petits-déjeuners - 175 €*
- Trois petits-déjeuners - 250 €*
- Quatre petits-déjeuners - 325 €*
- ... petit(s)-déjeuner(s) supplémentaire(s) - 75 €* chaque petit-déjeuner à partir du quatrième

Mode de règlement

- Chèque (à l'ordre de l'Agent Comptable - Université Jean Moulin Lyon 3)

- Virement

N° de compte : 10071 69000 0000100433 60

IBAN : Fr76 1007 1690 0000 0010 0433 460

(bien préciser l'objet du virement)

- Désire l'envoi d'une attestation de présence (préciser l'adresse)

.....

Fait à

le

Signature :

Si le nombre de participants à un petit-déjeuner est insuffisant, nous serons contraints de l'annuler.

Les participants en seront informés au plus tard une semaine avant la tenue de celui-ci.

Toute inscription est définitive.